

ICOMOS Portugal

Rapport du Comité Portugais de l'ICOMOS sur l'intervention au quartier « das Cardosas » dans le centre historique de la ville de Porto au Portugal, Patrimoine Mondial de l'UNESCO

L'ICOMOS Portugal, dans le contexte de sa mission pour la sauvegarde des Biens Culturels Portugais inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, a décidé d'élaborer ce rapport à propos d'une intervention réalisée dans le centre historique de Porto (quartier « das Cardosas »), que nous considérons totalement contraire à toutes les recommandations internationales des Orientations ne respectant pas non plus la loi portugaise du patrimoine. De plus, celle-ci pourra créer un précédent pour d'autres interventions du même genre prévues pour le Centre Historique de la ville de Porto. Il s'agit, de notre point de vue, d'une intervention qui porte une atteinte grave et manifestement illégale aux biens déclarés et inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial qui constituent la valeur Universelle Exceptionnelle du bien et aussi les valeurs respectives d'authenticité et intégrité.

Ainsi nous demandons à ICOMOS une évaluation attentive sur cette intervention et la possibilité de demander des éclaircissements aux organes responsables ainsi que leur responsabilité en ce qui concerne la conservation et la gestion du Bien Centre Historique de Porto.

1. Identification et description du Bien

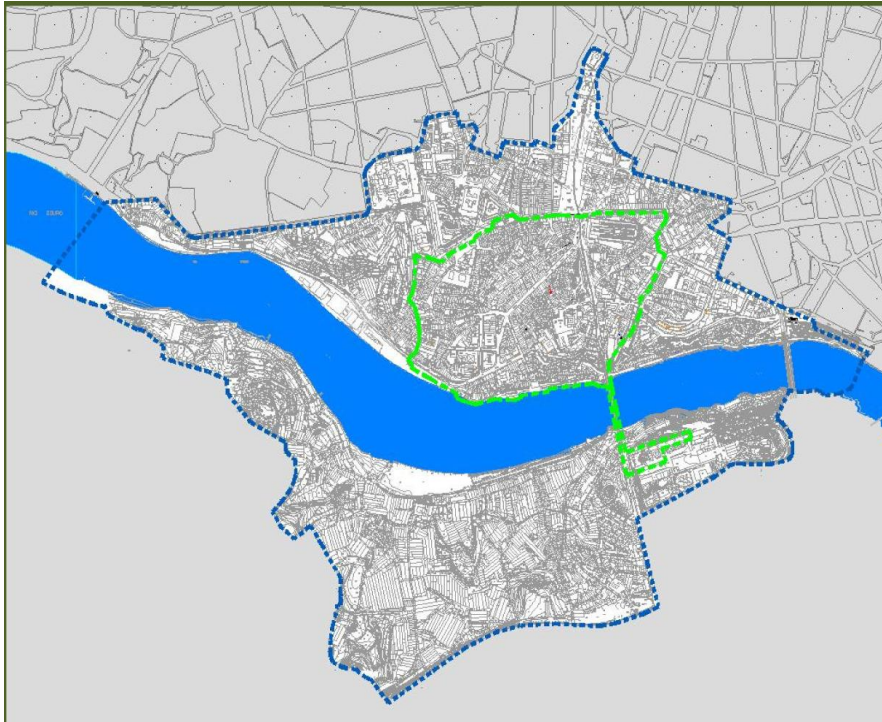


Fig. 1 - Ligne Verte: Site classé. Ligne Bleue: Zone tampon

In *Mise en valeur et Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial*.

Manuel de Suivi, 2010. Porto Vivo-SRU

Centre Historique de Porto

Portugal

Région Nord

N 41830 W 837 0

Date d'inscription sur la liste: 1996

Critère d'inscription: (iv)

Description : À l'embouchure du Douro, la ville de Porto, s'étageant sur les collines dominant le fleuve, forme un paysage urbain exceptionnel qui témoigne d'une histoire de deux millénaires. Sa croissance continue, liée à l'activité maritime – ce sont les Romains qui la baptisèrent Portus, le port –, se lit dans la profusion des monuments qui s'y côtoient, de la cathédrale au chœur roman à la Bourse néoclassique en passant par l'église Santa Clara de style manuélin typique du Portugal (Doc. officiel de l'UNESCO).

Ref: 755

Le Centre Historique de Porto est une agglomération urbaine de grande valeur historique, artistique, culturelle et architecturale, confiné, dans sa plus grande partie, à la ligne de murs fortifiés du XIV^{ème} Siècle. Point géographiquement important, lieu favorablement exposé au quadrant Sud le long d'un grand fleuve, proche de la mer, la ville de Porto s'est toujours offert comme lieu de fixation de populations depuis des époques ou des périodes préhistoriques.

Le Centre Historique de Porto renferme la valeur d'une adaptation de ceux qui vivent, a part entière, dans ce lieu depuis des siècles, l'utilisant, le transformant et le développant, toujours soumis aux conditions du fleuve, du relief, des changements politiques et sociales¹.

D'après le « Plan de Gestion du Centre Historique de Porto » publié en 2010, le Bien classé est constitué par 1.796 bâtiments, 25% desquels sont évalués comme étant en bon état, 36% en état moyen, 32% en mauvais état, 4% en ruine et 3% en récupération.

2. Gestion

2.1. Cadre politique et entités de gestion

Le Portugal est actuellement obligé de procéder à une profonde restructuration de l'Administration Publique dans le contexte du *Memorandum of understanding on specific economic policy conditionality* imposé par l'Union Européenne et par la Banque Centrale Européenne. Une des conséquences de ce programme est la concrétisation, de la part de l'Etat Portugais, d'un changement profond au niveau des organes sous la supervision de la culture, ainsi que des lois régissant les politiques de réhabilitation urbaine au Portugal, et qui possèdent un fort impact sur les villes historiques.

Dans ce contexte, il convient de noter que les entités nationales qui, jusqu'au dernier rapport périodique d'évaluation de l'état de conservation demandé par l'UNESCO sur le Centre Historique de Porto – Patrimoine Mondial (2006), étaient responsables de la gestion du Bien (Institut Portugais du Patrimoine Architectural et Archéologique et Municipalité de Porto-Service Municipal de Conservation du Centre Historique) ne le sont plus actuellement.

De ce fait, la restructuration en cours a apporté les altérations suivantes :

¹ Rui Loza, Directeur CRUARB 1992. Porto Patrimoine Mondial - Dossier d'inscription, 1993, p. 19.

- En 2007 a été créé l'**Institut de Gestion du Patrimoine Architectural et Archéologique** (IGESPAR IP) qui aura bientôt disparu et sera remplacé par une **Direction-Générale du Patrimoine Culturel (DGPC)**. Toujours en 2007 ont été fondées des Directions Régionales de Culture avec des responsabilités accrues dans le patrimoine architectural et partageant leurs compétences avec l'IGESPAR IP.

-En 2006 ont disparu : le "Département de Réhabilitation et Conservation du Centre Historique" et la "Division Municipale de Conservation du Centre Historique", organes de la Mairie de Porto. La gestion du bien a été livrée à la **Société de Réhabilitation du Centre-ville de Porto (Société Anonyme) - Porto Vivo, SRU**, créée en 2004 avec un capital public de l'Etat (IHRU - Institut de l'Habitation et de la Réhabilitation Urbaine, IP et Mairie de Porto)².

Comme on peut le voir, l'organe responsable de la gestion directe du Bien classé a complètement changé, ce changement entraînant la disparition de services possédant un ensemble de techniciens de conservation du patrimoine avec une expérience de plusieurs dizaines d'années. Ainsi, en ce moment, la gestion du Centre Historique de Porto appartient à la "*Société de Réhabilitation Urbaine – Porto Vivo*" qui, comme nous le constatons sur son site Internet ne dispose pas d'expertise en conservation/réhabilitation requise pour mener la gestion et conservation d'un centre historique patrimoine mondial.

Le fait que les organes responsables soient, depuis plusieurs années, objet de restructurations profondes et que leurs compétences aient été supprimées ou affaiblies, allié à de faibles conditions financières, a comme conséquence une absence de surveillance/contrôle et une baisse de participation dans la gestion des sites culturels portugais classés comme Patrimoine Mondial, et ce pas seulement à Porto.

L'intervention dans le quartier « das Cardosas », a été faite sans que soient connus les rapports et les avis obligatoires, particulièrement parce qu'il s'agit d'une intervention extensive et radicale qui implique des démolitions de plusieurs bâtiments, suivant des méthodes contraires à ce qui doit être pratiqué dans une zone avec une telle sensibilité patrimoniale.

Il est aussi important de noter en ce qui concerne le cadre juridique pour les actions de cette nature, que un projet de loi est actuellement en phase de discussion au Parlement

² Il est important de noter que très récemment, en Janvier de cette année, le responsable pour la SRU Porto Vivo a affirmé que cette Société, dans la pratique responsable pour la gestion et la réhabilitation du Centre Historique, court de sérieux risques de faillite, en particulier pour non-paiement des organismes publics.

Portugais (PPL 24-XII) visant à accélérer les interventions de réhabilitation urbaine en proposant, entre autres :

- . L'exemption de Plans de Détail ou Plan de Sauvegarde pour les zones historiques ;
- .l'exemption de l'avis de l'organe responsable du patrimoine ce type d'initiatives
- .souligne en particulier l'importance de la conservation des façades (politique claire de façadisme) ;
- . Autorise la modification des niveaux inférieurs des bâtiments et de leurs couvertures, ceci étant permis même dans les zones de protection d'immeubles classés ou de zones classées comme le Centre Historique de Porto.

Il est clair que toutes ces prétentions sont profondément contraires à la Loi qui établit les bases de la politique et du régime de protection et mise en valeur du patrimoine portugais - Loi n.º 107/2001, ainsi qu'aux Conventions Internationales avec lesquelles le Portugal s'est engagé, en particulier *La Convention de Granada*, ratifiée par le Portugal le 27 Mars 1991, *la Convention de La Valetta* ratifiée par le Portugal le 5 Août 1998. A ce sujet *ICOMOS-Portugal* a déjà fait part de sa position au Parlement portugais.

Nous essaierons de montrer que cette intervention dans le Centre Historique de Porto contraste de façon radicale avec les affirmations effectuées dans le Plan de Gestion présenté en 2010, notamment dans son introduction dans laquelle on peut lire que le document prétend

“Contribuer pour une amélioration des conditions de sauvegarde et mise en valeur du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial, de manière à assurer sa préservation et jouissance par respect à son identité spécifique (...)”

2.2. Plan de Gestion

En Décembre 2010 la Mairie de Porto et la *SRU-Porto Vivo* ont présenté le Plan de Gestion pour le Centre Historique de Porto (d'après notre connaissance ce document n'a pas été envoyé à l'UNESCO) où est inclus, entre autres, un travail considérable de caractérisation de l'ensemble bâti et la présentation de la programmation de la réhabilitation prévue pour les zones définies à l'intérieur du site classé.

Ayant pour base les documents publiés et l'observation des actions effectuées tout au long des années, nous pouvons vérifier que la méthodologie d'intervention dans le Centre Historique a obéi, jusqu'à la création de la *SRU-Porto Vivo*, à une logique qui privilégie surtout les actions sur des bâtiments isolés et le contact direct avec les populations. De même,

les rapports qui ont servi de base à la classification comme Patrimoine Mondial³ et ceux qui ont été postérieurement envoyés par la Mairie de Porto à l'organe responsable du patrimoine IPPAR/IGESPAR ont reflété cette pratique de longue durée⁴.

Actuellement et bien que la zone ait un Plan de Gestion, il n'existe aucun Plan de Détail de Sauvegarde pour le périmètre classé approuvé par l'organe responsable du patrimoine ; en effet il existe seulement un Plan Général – *MasterPlan – Revitalisation Urbaine et Sociale du Centre-ville de Porto* (2005)⁵. Ce document-cadre de la procédure de réhabilitation a été également élaboré par la *SRU - Porto Vivo*, responsable pour l'intervention dans le quartier « das Cardosas ». En ce qui concerne le *MasterPlan*, quatre sites majeurs de réhabilitations sont présentés : Clérigos, Vitória, Morro da Sé et les quartiers de Mouzinho/Flores. Nulle part dans le Plan de Gestion n'est mentionnée l'intention d'effectuer des démolitions extensives comme celle qui a été menée dans le quartier « das Cardosas » intégré dans l'axe Mouzinho/Flores.

La méthode appliquée par l'organe responsable de la gestion du Centre Historique, la *SRU - Porto Vivo*, est contraire aux bonnes pratiques exigées dans des actions de cette nature. Nous pouvons voir qu'au contraire de ce qui est conseillé de faire, cette intervention a effectué des démolitions massives dans le site classé suivant une logique qui n'est pas de réhabilitation mais de totale rénovation urbaine, qui ne fait l'objet des bâtiments dans sa logique d'intervention (comme le conseillent les bonnes pratiques), mais des quartiers dans son ensemble⁶, tout en privilégiant la création d'infrastructures qui, au lieu de prendre en compte les besoins de la population locale, la marginalise et essaie, à travers la spéculation immobilière, de réaliser de gros bénéfices utilisant une stratégie de façade et contrariant toutes les recommandations internationales sur cette matière.

3. Intervention sur le quartier « das Cardosas ».

Désignation: Quartier « das Cardosas »

Composition: 42 unités parcellaires.

³ Processus de Candidature de la ville de Porto à la classification par l'UNESCO comme Patrimoine de l'Humanité, CMP, 1993.

⁴ Livre II de Candidature à Patrimoine Mondial du Centre Historique de Porto, CMP, 1998. Rapport de Septembre 2005

⁵ http://www.portovivosru.pt/sub_menu_2_2.php

⁶ Dans le document *Valorisation et Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial, Manuel de Suivi*, 2010, note 20, il est dit que l'îlot est l'unité base du projet de Réhabilitation du Centre ville, de la responsabilité de Porto Vivo, SRU.

Localisation: À l'intérieur du périmètre classé comme Patrimoine Mondial par l'UNESCO et Monument National selon la Loi du Patrimoine Culturel Portugais (n.º 107/2001).

Secteur délimitée: Nord – Place de la Liberté / Promenade des Cardosas, Est – Place Almeida Garrett; Sud – Rue des Flores, Ouest – Largo des Lóios et Rue Trindade Coelho.

Responsabilité de l'intervention:

Société de Réhabilitation du Centre-ville de Porto SA - Porto Vivo, SRU.

Objectifs d'intervention⁷:

- Démolition des constructions de l'intérieur du quartier⁸;
- Création d'une place;
- Création d'un hôtel de luxe;
- Création d'un parking souterrain;
- Prévalence de la fonction de logement

Mise en place du projet⁹:

- Recours à l'expropriation
- Partenariat avec des privés;
- Investissement Porto Vivo SRU= 9.578.946€;
- Investissement privé =29.172.534€.

Objectifs:

Le document stratégique pour le quartier des Cardosas note que l'on prétend avoir un *“programme rénovateur pour une aire centrale de la ville, alliant une fonction commerciale déjà existante, qui devra devenir plus qualifiée et diversifiée, avec la récupération généralisée des immeubles à des fins résidentielles, à l'intérieur d'un standard plus élevé ainsi que de la réorganisation intérieure du quartier, dans sa fonctionnalité, salubrité et sûreté. Cette composition fonctionnelle sera enrichie avec l'installation d'un hôtel de haute gamme (4 ou 5 étoiles) dans le bâtiment des Cardosas, ayant sa façade sur la Place de la Liberté, et*

⁷ http://www.portovivosru.pt/pdfs/q_cardosas.pdf

⁸ Dans son exposition de stratégie d'action, le document *“Unité d'Intervention du quartier des Cardosas – Projet Base de Document Stratégique”*, ne fait aucune référence à la démolition d'édifices il parle seulement de l'intérieur du quartier.

⁹ Idem

parcelles adjacentes. La centralité du quartier sera encore renforcée par la création d'un parking public avec une capacité pour 250 places »¹⁰.

3.1. Procédures de l'organe de gestion du Bien:

Le 21 Novembre 2005, le Conseil d'Administration de la *SRU – Porto Vivo* a délibéré la définition de l'Unité d'Intervention correspondant au quartier des Cardosas (Q14017). En revanche, dans sa réunion du 10 Janvier 2006, la Mairie de Porto a décidé de se passer de l'élaboration d'un plan de détail pour ce quartier, et ainsi a été élaboré le projet base – Document Stratégique¹¹.

3.2. Procédures de l'organe responsable du Patrimoine:

Le Plan Stratégique pour le quartier des Cardosas daté du 6 Juin 2007, qui n'incluait pas de démolitions, a été approuvé par l'IGESPAR IP, tutelle du Patrimoine.

Plus tard, le 3 Juin 2009 la Direction Régionale de Culture du Nord (DRCN) a donné un avis négatif en ce qui concerne la démolition de la parcelle n° 17, s'appuyant sur le fait qu'il s'agissait d'une zone classée et que cette action ne correspondait pas aux critères et orientations définis et adoptés par le service.

Le 16 Juin 2001, le Président de l'IGESPAR approuve la démolition, en invoquant une consultation préalable (de nature positif) de la Commission nationale de l'UNESCO, le 14 avril de la même année (nous avons copies de tous ces documents). Après l'avis de l'IGESPAR IP de 2009, d'autres bâtiments ont été démolis. Avec les informations dont nous disposons il est impossible de savoir exactement leur nombre, à l'exception de tout l'intérieur du quartier et des unités du parcellaire n° 20, 23, 34, 41 e 42, comme on peut voir sur les figures en annexe, sans qu'il n'y ait eu aucun avis préalable des entités du domaine de la culture, responsables d'ailleurs pour la gestion du bien classé – IGESPAR IP e DRCN – et que l'UNESCO n'ait jamais émis aucun avis sur ce projet.

En Septembre 2011 l'entreprise d'archéologie engagée pour accompagner cette intervention a suspendu les travaux informant l'organe responsable du patrimoine IGESPAR IP, que l'entreprise *Lúcios, Construção e Obras Públicas SA*, engagée par la *SRU-Porto Vivo*, était en train de procéder à des démolitions sans que l'accompagnement archéologique des travaux soit assuré, ce qui est contraire à ce qui est établi dans la loi portugaise. Malgré cette irrégularité, les travaux n'ont pas été suspendus comme il aurait été espéré.

¹⁰ In, Unité d'Intervention du quartier des Cardosas – Projet Base de Document Stratégique. SRU Porto Vivo, Fev. 2017.

¹¹ <http://www.portovivosru.pt/pdfs/CARDOSAS.pdf>

Nous savons que durant cette intervention ont été aussi détruites des structures découvertes durant l'accompagnement archéologique de l'intervention dans le quartier des Cardosas. Ces structures appartenaient à l'ancien Couvent des Lóios daté du XVème Siècle, et leur démantèlement a eu lieu sans que pour autant un plan de minimisation des impacts négatifs aient été présenté et approuvé

Nous ajouterons que d'après la loi portugaise, (Décret-loi 107-2001), aucun immeuble classé ne pourra être démoli sans l'autorisation préalable de l'organe compétent de l'administration centrale.

Ainsi nous considérons l'intervention à l'intérieur de cette zone classée désignée comme quartier des Cardosas une atteinte à la préservation de l'intégrité et de l'authenticité du Centre Historique de Porto. En plus, cette intervention est basée sur des procédures irrégulières. Depuis le début du procès, l'UNESCO n'a pas été informée sur l'objectif et la nature de cette forte intervention, ni consultée pour se prononcer sur le projet comme l'obligent les Orientations pour l'application de la Convention ; de plus, cette intervention compte avec une approbation politique contre les avis techniques précédemment élaborés par les services compétents. L'intervention dans le quartier des Cardosas est simplement l'une (déjà exécutée) parmi tant d'autres prévues pour le Centre Historique de Porto, comme on peut le vérifier dans le document stratégique de l'entreprise responsable pour la gestion du Bien *SRU - Porto Vivo: Manuel de Suivi, mise en valeur et Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial*, 2010, et nous risquons que cette méthode d'intervention soit appliquée indistinctement à d'autres quartiers de la zone classée.

Après ce qui a été dit nous considérons que nous nous trouvons face à un cas très grave d'intervention erronée, illégale et qui est un attentat aux valeurs inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Non seulement le manque de qualité et l'illégalité de cette intervention justifient du point de vue d'ICOMOS-Portugal une énorme préoccupation et le besoin absolu de prendre des mesures qui minimiseront ces impacts négatifs mais ils devront être aussi une alerte grave qui pourra justifier un total changement des pratiques pour le futur.

Selon ICOMOS-Portugal, dans l'évaluation de l'état de conservation des rapports périodiques, manque une adéquation à la réalité. Nous estimons qu'il est

absolument nécessaire de revoir les critères qui président à l'élaboration des rapports cités. En effet, dans une évaluation indépendante de l'état de conservation des sites menée par ICOMOS-Portugal, nous pouvons d'ores et déjà conclure que les résolutions relativement aux biens portugais analysés jusqu'à présent diffèrent quelquefois radicalement de la vision officielle constante dans les rapports de l'UNESCO élaborés par l'Etat partie. En ce sens ICOMOS-Portugal considère qu'une autre approche est nécessaire pour l'évaluation l'évaluation de l'état de conservation et la sauvegarde de biens culturels portugais inscrits sur la liste.

Le cas du Centre Historique de Porto est l'un de ceux qui actuellement présentent les plus grands problèmes en ce qui concerne la perte de valeurs d'authenticité et d'intégrité ainsi que progressivement de la valeur universelle exceptionnelle attribuée par le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1997. La manière comme le Bien est géré et la vision exclusivement économiciste et une politique du façadisme qui préside sa gestion nous permet de nous inquiéter pour sa conservation future.

Fait a Lisbonne le 7 avril 2012

ICOMOS-Portugal.

Annexe d'Images

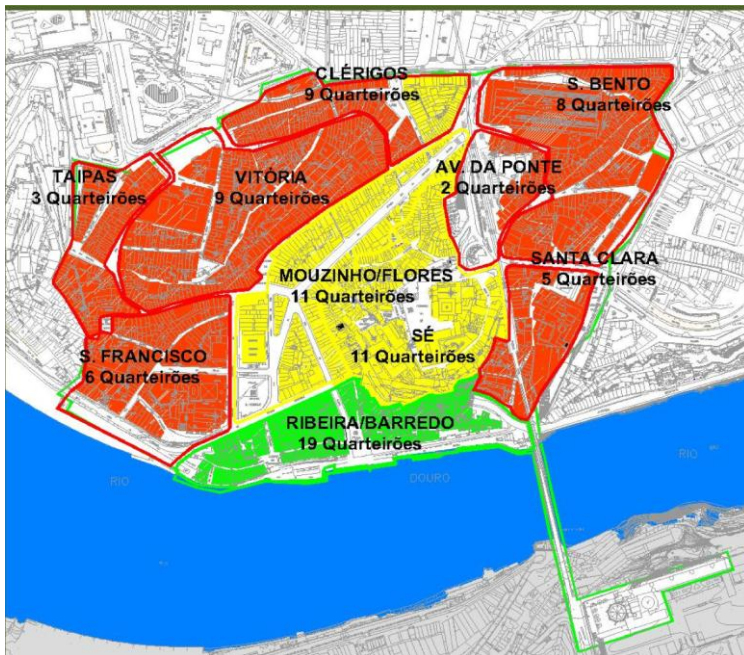


Fig. 2 - Centre Historique de Porto, marquage des opérations et des quartiers d'intervention prévue et localisation de quartier des Cardosas en bleu. In *Manuel de Suivi, Mise en valeur et Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial*, 2010. Porto Vivo SRU.



Fig. 3 - L'image la plus ancienne de quartier des Cardosas - plan de Jozé Champalimaud de Nussane, 1794. Le site était encore occupé par le Couvent des Lóios. In *Document Stratégique. Unité d' Intervention de quartier des Cardosas*, Porto Vivo SRU. Volume 1, 2007.



Fig. 4 e 5 - Plan de 1839 encore avec le Couvent des Lóios.

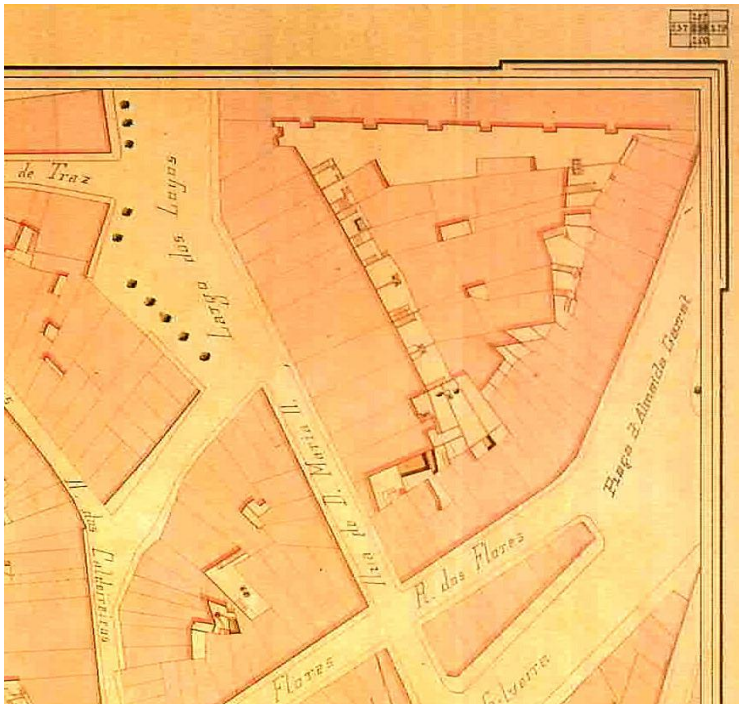


Fig. 6. Quartier des Cardosas à la fin du XIXème Siècle. Reproduction partielle du levé topographique de Porto en 1892, Telles Ferreira. In *Document Stratégique. Unité d' Intervention de quartier des Cardosas*. Porto Vivo SRU. Volume 1, 2007. Sur cette image il est possible de voir que depuis le début cet îlot a eu son patio intérieur occupé, étant pour cette raison un prolongement logique de l'ensemble construit dans la seconde moitié du XIXème Siècle.



Fig. 7. Quartier des Cardosas avant les démolitions.



Fig. 8 - Cadastre du parcellaire (42 unités) avec le marquage des zones démolies en gris. In *Document Stratégique Unité d'Intervention du quartier des Cardosas*. Porto Vivo SRU. Volume 1, 2007. Les bâtiments signalés ont aussi été démolis.



Fig. 9 - En jaune la délimitation des sites démolis. In 1^o Rapport de Suivi. Cabinet de Suivi du Plan de Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial, Janvier 2011.



Fig. 10 - Projet final prévu pour le quartier des Cardosas - vue de la Place intérieure sur le parking souterrain.
Source: <http://www.portovivosru.pt>



Fig. 11 e 12 - Quartier des Cardosas en Octobre 2009 et en Juillet 2010. Images Google.



Fig. 13 - Aspect des actions de démolition à l'intérieur du quartier . Source: <http://www.portovivosru.pt>.



Fig. 14 e 15 - Parcelle 17 avant et après la démolition. Source <http://www.portovivosru.pt>.



Fig. 16 - Intérieur du quartier avec les bâtiments démolis.
Source: <http://www.portovivosru.pt>

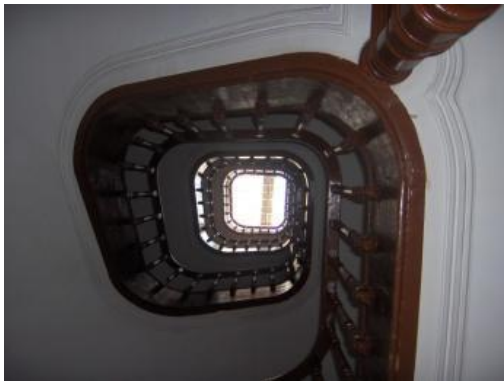


Fig. 17 e 18 - Quelques détails d'intérieurs démolis. In *1^o Rapport de suivi, Janvier 2011*. Cabinet de Suivi du Plan de Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial.

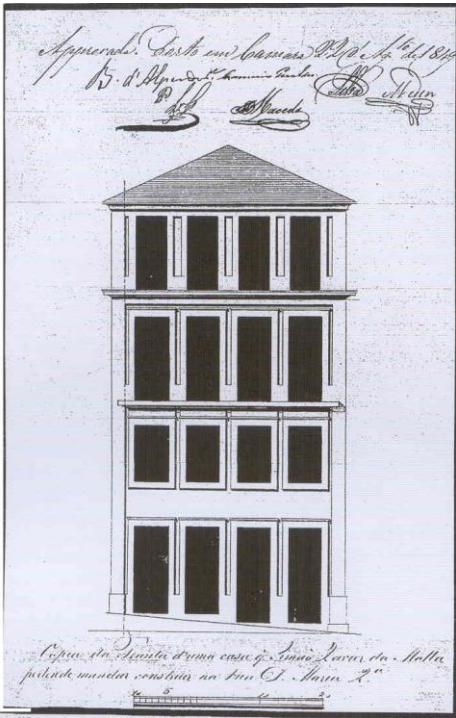


Fig. 19 e 20 - Exemple d'un des bâtiments démolis- parcelles 12 à 18 (dessin de 1849).

Bibliographie et sources:

<http://www.portovivosru.pt>

Livre II de *Candidature au Patrimoine Mondial du Centre Historique de Porto*. Mairie de Porto , Porto, 1998.

LOPES, Flávio; CORREIA, Miguel Brito – *Patrimoine Architectural et Archéologique. Lettres, Recommandations et Conventions Internationales*. Livres Horizonte, Lisboa, 2004.

Manuel de Monitorisation Valorisation et Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial. Porto Vivo SRU, 2010.

Plan de Gestion du Centre Historique de Porto Patrimoine Mondial. Mairie de Porto/Porto Vivo SRU, Porto, 2010.

Dossier de Candidature de la Ville de Porto à la classification par l' UNESCO comme Patrimoine de l'Humanité. Mairie de Porto, Porto, 1993.

Unité d'Intervention sur l'Ilot des Cardosas – Projet Base du Document Stratégique. SRU Porto Vivo, Fev. 2017